

LETTRE D'INFORMATION LICENCIES ET PARENTS

Bonjour à toutes et tous,

La Mairie d'Annelle ainsi que les Remontées Mécaniques envisagent l'ouverture d'une partie du domaine afin que vos enfants puissent continuer leur activité et leur formation au sein des club de ski.

Sachez dans un premier temps que le décret paru le 5 Décembre n'accorde en aucun cas un droit systématique aux clubs affiliés FFS à l'accès des stations. Ce dernier autorise l'accès aux RM pour un certain nombre de publics, dont les mineurs licencies dans le cadre d'une pratique en club encadrée par des moniteurs professionnels.

Dans un deuxième temps sur un plan économique la station ne fera aucun bénéfice .

Les RM et la Mairie d'Annelle tiennent à souligner pour une bonne organisation qu'un protocole ainsi que les gestes barrières cités ci-dessous devront être impérativement respectés.

- DISTANCIATION DE 2 M
- MASQUE OBLIGATOIRE SUR LES ELEMENTS (TSF ,TK) , AINSI QUE SUR LES PARKING Y COMPRIS LES PARENTS
- GANTS OBLIGATOIRE
- FORFAIT INTERSTATION OBLIGATOIRE
- PORT DUN DOSSARD OBLIGATOIRE
- GEL HYDROALCOOLIQUE DANS CHAQUE FOURGON

La communication et l'attitude des clubs, des dirigeants ,les parents et des jeunes devront contribuer, autant que possible , à ne pas exacerber la frustration des vacanciers , le reste du domaine ne sera pas fermé aux autres activités (luge, randonnée, ski de fond) . Il sera donc important d'être attentif aux autres usagés.

Enfin nous comptons sur chacun d'entre vous pour être exemplaire .

En attendant de vous voir évoluer sur les pistes prenez soin de vous

Les remontées Mécaniques

Vincent Bouchet

Le District

Le Maire

Basso Florent
Pour le Maire empêché
Le 3^e adjoint
Luc PELLISSIER

